

Le Journal de



TURENNE

EDITORIAL

Cette fois-ci, tout le monde va être d'accord :
on est bien entré dans le XXI ème siècle.

Le précédent restera dans l'histoire pour au moins deux grandes raisons :

- deux terribles guerres mondiales, et pour nous européens pourquoi ne pas dire fratricides, ont ensanglanté la planète ce qui ne doit pas faire oublier de nombreux autres conflits plus localisés mais tout aussi dramatiques.

- d'extraordinaires et foudroyantes avancées scientifiques et technologiques ont totalement transformé nos cadres et modes de vie sur tous les plans : vie professionnelle, vie personnelle, vie sociale tout en faisant de chacun d'entre nous un spectateur privilégié en prise directe avec tous les événements grands ou petits de cette terre et même au delà.

Du haut de son rocher, solidement accroché à ses versants et bien ancré dans ses villages, Turenne en a vu d'autres et ce n'est pas l'entrée dans un siècle nouveau qui va l'impressionner.

"Il est important de s'interroger sur l'avenir puisque nous sommes condamnés à y passer le reste de notre vie"
Cette formule de W. ALLEN indique bien la direction vers laquelle il faut regarder même si le progrès et l'avenir ont toujours suscité des inquiétudes.

Mais qui songerait aujourd'hui à regretter l'électricité partout, les immenses progrès de la médecine, la machine à laver ou encore le téléphone pour ne citer que quelques exemples parmi tant d'autres.

Alors soyons optimistes et bienvenue au siècle dont on peut au moins souhaiter qu'il soit pacifique, pour le reste... c'est une autre histoire.

Plus modestement, mais avec la plus grande sincérité, nous présentons à chacune et à chacun d'entre vous nos

MEILLEURS VŒUX POUR CETTE ANNEE 2001

LE MOT DU MAIRE

Chers amis turennois,

A moins de quatre mois des prochaines élections je ne me lancerai pas dans un bilan des réalisations du Conseil Municipal. L'auto-satisfaction ne fait pas partie de mes traits de caractère. Je considère simplement que nous avons fait notre part de travail, comme d'autres avant nous l'ont fait, et comme d'autres encore le feront après nous. Par nature, je regarde plus volontiers ce qui n'a pas été fait; c'est mon moteur dans la vie, et je sais qu'il reste encore beaucoup à faire. Je revendique également le droit à l'erreur. Des erreurs, nous en avons commises, je les assume.

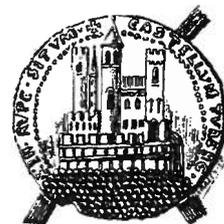
Ce qui reste à faire, donc : l'implantation d'une boulangerie, dossier sur lequel nous avons perdu beaucoup de temps mais que j'ai toujours eu à coeur de faire aboutir, comme je l'ai déjà écrit dans le précédent numéro de ce journal. Le montage - désormais acquis - est le suivant : la commune vient d'acquérir un local de 100 m², bien situé dans la rue qui conduit à la mairie, et a obtenu l'accord de la direction de la Poste pour transformer ce local en un bureau de poste accueillant, fonctionnel et répondant parfaitement aux besoins de cette dernière. Les travaux d'aménagement ne devraient pas prendre plus de quelques mois et le transfert pourrait avoir lieu dans le courant de l'année 2001. L'actuel bâtiment de la poste ainsi libéré, sera alors transformé en commerce de boulangerie et l'on peut penser que cette opération pourrait être achevée fin 2001, début 2002 au plus tard. J'ajoute au passage que l'existence même du bureau de poste de Turenne sera ainsi pérennisée et qu'il n'y aura plus lieu de craindre sa disparition.

.../...

N° 10

DECEMBRE 2000

Archives F. BAUSSIAN



Le mot du maire (suite)

Un second chantier attend les futurs responsables de la commune : il s'agit de tout ce qui a trait à l'environnement, à savoir l'assainissement et la collecte des ordures ménagères. Sur le premier point, l'assainissement, le schéma voté par l'actuel Conseil Municipal constitue, comme je l'ai déjà écrit, une base de travail indispensable. Cependant, en raison de l'inconséquence et de l'incompétence de la DDAF, la station de Turenne Gare ne fonctionne toujours pas comme elle devrait. Des travaux supplémentaires sont rendus obligatoires et leur coût, non négligeable, sera à la charge exclusive de la commune. Sur le plan de la collecte des ordures ménagères, vous devez être conscients que nous sommes en retard et en dehors de toutes normes acceptables. Nous nous dirigeons à grands pas vers un tri sélectif qui supposera, certes, des investissements mais aussi des efforts de tout un chacun et non plus de la seule collectivité comme on en a trop pris l'habitude : finis, entre autres, les containers qui se remplissent avant l'heure et débordent des jours durant, finis les sacs poubelles déposés sans précaution et immédiatement éventrés par les chats et chiens errants. C'est dans cet esprit et cette perspective que chacun doit savoir que le Conseil Municipal veillera à ce que personne ne s'affranchisse de ce qu'il faut bien appeler un devoir.

Il me faut maintenant conclure. Je le ferai en vous disant que ce Conseil est issu de deux listes antagonistes (mais sur quels antagonismes véritables?). Je crois avoir permis que se gommant les querelles électorales et que le travail municipal se fasse en toute sérénité. La quasi-totalité des décisions prises - et il y en a eu d'importantes - l'ont été à l'unanimité des Conseillers. Permettez moi de vous dire que c'est là ma seule fierté. J'espère sincèrement que le prochain Conseil continuera à travailler avec la même unanimité tant il est vrai qu'il ne conviendrait pas d'ajouter à une tâche déjà ingrate les affres d'inutiles divisions. Turenne ne le mériterait pas. Je ne sais naturellement pas qui sera notre prochain maire, mais je sais déjà qu'il aura besoin de tout votre soutien, tant seront délicats les différents chantiers et dossiers qui l'attendent.

Alain SOULARUE

DEMOGRAPHIE

Du 1er AVRIL 2000 au 30 NOVEMBRE 2000

- NAISSANCES :

- Chloé, Cécile COULON, née le 6 Mai 2000.
- Margot ARLIE, née le 18 Août 2000.
- Anna, Lucille GEORGES, née le 31 Août 2000.
- Lisa ARENA, née le 4 Octobre 2000.
- Alexandrine, Anaïs BRUZAILLES, née le 5 Octobre 2000.

- MARIAGES :

- François, Marcel, Fabien VANDEVELDE et Amélie, Valérie COUVRAT-DESVERGNES, le 22 Avril 2000.
- Manuel, Joaquin LEAL et Marie Line, Odile, Patricia PAGNON, le 6 Mai 2000.
- Luiz Manuel DOS SANTOS SILVA et Sandrine GORSE, le 1er Juin 2000.
- Jean-Marc BOUZOU et Marie-Catherine COURDURIE, le 1er Juillet 2000.
- Geoffroy, Amaud, Guy PERSONNIC et Hélène, Christiane GABOREAU, le 7 Juillet 2000.
- Jean-Claude FAUREL et Monique, Colette LAMOTHE, le 8 Juillet 2000.
- Vincent, Pierre, Jacques LABARUSSIAS et Nadège, Fanny BRUNERIE, le 5 Août 2000.

- DECES :

- Roger, Edmond, Maurice VALERY décédé le 11 Janvier 2000.
- Guy DUFOUR décédé le 13 Février 2000.
- Michel, Henri, Léon DUWEZ décédé le 30 Mars 2000.
- Marcel, André GAGNOT décédé le 6 Mai 2000.
- René, Pierre, Antoine SAUVION décédé le 6 Août 2000.
- Jeanne, Nelly DELON décédée le 9 Octobre 2000.
- Yvon DEBAT décédé le 6 Novembre 2000.

COMMUNIQUES

- MAISONS A LOUER OU A VENDRE.

La Mairie reçoit de nombreuses demandes de maisons ou terrains à louer ou à vendre : si vous faites parvenir à la Mairie un descriptif sommaire du bien à louer ou à vendre, il sera transmis aux demandeurs. Il ne vous est demandé qu'une seule chose : prévenir la Mairie lorsque la transaction a abouti.

- OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC.

La Mairie est ouverte au public les jours suivants :

Lundi	de 8 h 30 à 12 h 30	Fermée au public
Mardi	de 8 h 30 à 12 h 30	de 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi	de 8 h 30 à 12 h 30	Fermée au public
Jeudi	de 8 h 30 à 12 h 30	de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	de 8 h 30 à 12 h 30	de 13 h 30 à 16 h 30

Samedi : permanence assurée de 10 h 00 à 12 h 00 par Monsieur le Maire ou les Adjoints.

- OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.

La Bibliothèque est ouverte les Samedis après-midi de 14 heures 30 à 16 heures 30.

Les permanences sont assurées par des bénévoles, TROIS pour être plus précis, ce qui malheureusement ne permet pas d'assurer l'ouverture de la bibliothèque de façon hebdomadaire. A TROIS, son tour revient vite même pour deux heures de présence.

Si vous pouvez vous libérer deux heures le samedi après-midi, nous vous serions reconnaissants de le faire savoir au secrétariat de la Mairie, qui transmettra au responsable pour vous ajouter au calendrier des permanences.

- PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES POUR L'ANNEE 2000 : 8.

- 5 maisons individuelles.
- 3 garages, remises...

- DECLARATIONS DE TRAVAUX : 12 (dont 5 piscines).

- LE RECENSEMENT DONNE DES DROITS.

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (au consulat pour les français résidant à l'étranger). Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille ou fiche familiale d'état civil des parents
- Justificatif de domicile
- Eventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune.

Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée de préparation à la Défense (JAPD), mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

FELICITATIONS

- MEDAILLE d'HONNEUR du TRAVAIL : OR.

Elle est décernée à M. PEUCHAMIEL Jean-Pierre domicilié à TURENNE GARE.
Employé à PHOTONIS en qualité de Technicien d'Atelier depuis le 21 Septembre 1959.
Toutes nos félicitations à Monsieur PEUCHAMIEL Jean-Pierre.

- MEDAILLE d'HONNEUR du TRAVAIL : VERMEIL.

Elle est décernée à M. COUPRIE Bernard domicilié au PEREL.
Employé à COVIMAG en qualité de Technicien d'Atelier depuis le 16 Novembre 1964.
Toutes nos félicitations à Monsieur COUPRIE Bernard.

Elle est décernée à Mme VALLON Monique domiciliée à TURENNE GARE.
Employée au Centre Hospitalier de Brive en qualité d'Aide Soignante au service rééducation depuis le 1er Juillet 1970.
Toutes nos félicitations à Madame VALLON Monique.

- MEDAILLE d'HONNEUR du TRAVAIL : ARGENT.

Elle est décernée à M. VIEILLESZAZES Jean-Claude domicilié à BILLET.
Employé au Centre Hospitalier de Brive en qualité de Conducteur Auto depuis le 11 Juin 1979.
Toutes nos félicitations à Monsieur VIEILLESZAZES Jean-Claude.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les articles de cette rubrique sont rédigés par les Présidents d'associations et sous leur responsabilité.

- LA FOIRE AUX BOEUF GRAS.

Un temps un peu plus clément que les années précédentes, il n'en fallait sans doute pas davantage pour que la foire à Turenne connaisse un regain d'activité.

Avec 67 animaux présentés, Turenne se place au premier rang des foires primées aux gros bovins de la région.

Les acheteurs ne s'y trompent pas, ils viennent nombreux et de loin pour acheter génisses et vaches bichonnées depuis de longs mois par des éleveurs très attentifs et ils n'oublient pas de repartir avec les plaques et attestations qu'ils vont ensuite offrir à leurs clients.

C'est dire si la réputation de la foire à Turenne reste bien vivante.

L'attribution des

- 6000 F de primes
- 30 plaques
- 5 coupes

n'a pas été facile pour le jury tant le lot d'animaux, tous de race limousine, était de bonne qualité et homogène.

Les prix moyens compris entre 28 et 30 F pour les 8 premiers prix et de 23 à 26 F pour les autres dénotent la bonne tenue du marché dans un cadre inégalable qui contribue à en accentuer l'intérêt.

Le Président,
Maurice PARLANGE



- F.N.A.C.A. : Comité de Turenne.

Le comité F.N.A.C.A. de Turenne compte 28 adhérents. A la suite de notre assemblée générale du 7 Janvier 2000 tous les membres présents ont approuvé le bilan financier et ont reconduit le bureau dans son ensemble. Le concours de belote du 4 Février a été une parfaite réussite avec une participation record et surtout grâce à notre fidèle animateur Jacques VALLON et à notre collègue et Ami Jean-Pierre OSTROWSKY qui nous prête sa salle bénévolement. Le repas annuel a eu lieu à Chauffour avec nos Amis et Collègues du Canton de Meyssac avec qui nous avons passé une excellente journée. Comme tous les ans le repas du 11 Novembre a eu lieu au restaurant "La Vicomté" avec les Anciens Combattants de 1939-1945. La prochaine assemblée générale aura lieu début Janvier 2001 et le concours de belote le 1er Vendredi de Février 2001.

Le Président,
Georges COURDURIE

- LE GROUPE SCOLAIRE.

Les écoliers ont repris le chemin de l'école mardi 5 Septembre retrouvant, ainsi, leurs camarades et découvrant également de nouveaux enfants.

Cette année, 62 enfants sont scolarisés à l'école :

- 19 au cycle I avec N. SAUVEZIE
- 23 au cycle II avec C. THUILLIER (qui remplace N. GRASSET actuellement en congé maternité jusqu'aux vacances de Noël).
- 20 au cycle III avec S. COMBES.

Une nouvelle rentrée à l'école maternelle aura lieu lundi 8 Janvier 2001.

Un joli bébé, Anouck GRASSET, est venu au monde mercredi 27 Septembre pour la plus grande joie de ses parents.

Un loto, au profit de la coopérative scolaire, a eu lieu le samedi 24 Novembre. Ce loto était organisé par l'école avec la participation des parents d'élèves et des personnes volontaires. Les élèves remercient toutes les personnes qui ont fait don d'un objet à l'école.

La Directrice,
Stéphanie COMBES

- LA PETANQUE TURENNOISE.

L'Association "La Pétanque Turennoise" a tenu son assemblée générale, le Vendredi 20 Octobre, à la salle polyvalente de Turenne, sous la présidence de M. VALLON Jacques et de son bureau sortant, afin d'élire un nouveau bureau.

Ont été réélus :

Président	: M. Jacques VALLON
Secrétaire	: M. Léonard SERNAGLIA
Trésorier	: M. Bernard GOBERT
Trésorier adjoint	: M. Bernard LHOMME
Vice-Président	: M. Yves VACHERIE

A été élu :

Secrétaire adjoint : M. Jean BARBESANGE, en remplacement de M. Rémy BONNARD démissionnaire.

Quelques concours ont été organisés au cours de l'été 2000, notamment en semi-nocturne, où 150 repas ont été distribués. Bonne ambiance, les personnes présentes à ce repas paraissaient satisfaites.

L'association compte, à ce jour, 53 licenciés dont 6 femmes et un cadet masculin.

La plupart des licenciés Séniors sont domiciliés hors département, notamment dans les communes limitrophes du Lot. La plupart de ces personnes sont des retraités qui se retrouvent quasi journalièrement dans la bonne humeur.

Cette association espère s'agrandir, et mieux faire en 2001.

Le Bureau

- VILLAGE DE VACANCES "LA GIRONIE".

Depuis de nombreuses années, le village de vacances de "LA GIRONIE" s'intègre étroitement dans le paysage touristique et économique de la commune de TURENNE.

Au mois de janvier 2000, nous avons eu le plaisir de recevoir la cérémonie de présentation des voeux de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal.

De plus, des associations locales ont pu utiliser notre structure à l'occasion de rencontres ou de réunions associatives.

Commencée au mois de mars avec des classes de découverte, nous avons clôturé mi-octobre la saison 2000, avec la présence des "Doctoriales", séminaire d'études organisé par l'Université de Limoges pour des chercheurs et des docteurs issus de divers domaines scientifiques. Venus des quatre coins de France ou d'ailleurs (Belgique, Allemagne, Luxembourg), nous avons accueilli un public varié : classes d'environnement, groupes d'amis ou de retraités, comités d'entreprises, jeunes en formation, randonneurs, individuels, familles....

Durant leur séjour, ils ont découvert et apprécié la qualité de vie et le charme particulier de la VICOMTÉ de TURENNE et, au-delà, le fantastique potentiel touristique du QUERCY, de la CORRÈZE et du PÉRIGORD.

A l'approche de la nouvelle année, le Village de Vacances de "LA GIRONIE" souhaite de bonne fêtes à tous et à toutes.

Le Directeur,
Jean-Louis ARTOU

- LA PAROISSE.

Les regards les plus beaux sont ceux qui espèrent...

Après les événements de l'été, des mois plus joyeux de l'été, nous arrivons en ces mois de novembre / décembre - plus calmes - et orientés vers le souvenir de ceux qui nous ont quittés et bientôt la joie de Noël.

Chaque rencontre, chaque événement, peut nous ouvrir à **L'ESPERANCE.**

Dans un livre d'un prêtre, René Payet, je découvre une scène qu'il lui a été donné de vivre - et pleine de significations.

Un tout petit village de montagne en Auvergne... un petit cimetière...

Deux enfants, Michel et Antoine 7 et 10 ans avec leurs parents, nouveaux venus dans la région.

Partis à la découverte de leur commune, ils parviennent au quartier des morts... Un vieux quartier où les habitations sont de petits carrés bordés de vieilles pierres, plus ou moins à leur place quand il n'en manque pas. Là des pots de fleurs, ici des touffes d'herbes folles, là-bas des croix branlantes ou de travers ou tout simplement pas de croix du tout, ça fait désordre tout ça.

Alors sans rien dire à personne, ils se mettent à nettoyer, enlever une croix là où il y en a deux ou trois, pour garnir les emplacements qui en sont dépourvus, autant pour les pots de fleurs. Et puis là où il y a de jolies pierres trop nombreuses à leur gré, ils en prennent pour mieux les répartir.

Résultat ? Les vivants ne trouvent plus leurs morts... Les adresses ne correspondent plus, les enfants grondés s'étonnent : il n'ont rien fait de mal.

Ils ont fait tous les petits carrés pareils, mis des croix et des fleurs là où il n'y en avait pas !

L'égalité, l'immense fraternité entre les morts... devant la mort !

Il n'y a que des vivants - adultes par dessus le marché et d'un même village - pour ne pas comprendre cela !

Alors que là, à côté, sur la plaque de marbre froid accrochée au mur de l'église ou au monument communal, tous les "morts pour la patrie" se côtoient fraternellement.

Les deux enfants se sont entendus pour mettre l'égalité entre les morts.

Spontanéité naïve qui fait surgir tout d'un coup l'essentiel.

Ce sont ceux qui ressemblent à ces petits, disait un certain Jésus, qui bâtiront le "monde nouveau" où il n'y aura plus de différence entre races, ni autre frères ennemis, pour lesquels, hélas ! l'égalité ne se conçoit plus qu'au niveau de fosses communes ! Mais combien faudra-t-il encore de ces fosses-là, pour qu'un bien commun parvienne à rassembler ?

L'ESPERANCE est une petite fille qui se lève tous les matins, qui tous les matins nous donne le bonjour, qui dit bonjour au pauvre et à l'orphelin et fait sa prière avec un regard nouveau.

Père Elie RINGAUD.

- SYNDICAT D'INITIATIVE.

Avec plus de 8000 entrées, le taux de fréquentation a augmenté de 16%. Bien sûr, tous les visiteurs arrivant à Turenne n'entrent pas au S.I., mais cette augmentation reflète sans doute une tendance générale à l'augmentation du nombre de touristes.

C'est un encouragement à continuer à travailler à la promotion de Turenne, mais la plus grande satisfaction vient de votre adhésion. Vous avez été 90 à répondre à notre appel à cotisation pour un montant de plus de 14000 F.

Je remercie chacune et chacun d'entre vous pour la confiance que vous nous avez ainsi manifestée. L'année a été particulièrement riche et le bureau a été bien occupé toute la saison avec les actions qui peuvent être regroupées en trois grands volets :

- L'accueil :

Le S.I. a été ouvert de mi-Avril à la fin Septembre. Deux hôtes ont assuré des permanences quotidiennes répondant avec bonne humeur à toutes les questions, y compris les plus insolites.

- L'information :

Deux nouveaux documents ont été mis à la disposition du public

. La fiche "Découverte de Turenne", document de 4 feuillets en quadrichromie qui présente Turenne et son environnement.

. "Flânerie au coeur de la Vicomté" est un guide de visite historique destiné à accompagner le visiteur pendant la randonnée balisée, en cours de mise en place, dans le bourg.

- L'organisation de manifestations :

. Les 2 randonnées pédestres avec pour thème la découverte de la flore sauvage.

. Le concours de photographie, pour sa première édition, a accueilli 15 participants il sera renouvelé en 2001 avec quelques aménagements du règlement.

. Le concours de peinture, avec 22 peintres, a connu sa meilleure fréquentation.

. La visite guidée aux flambeaux, féerique spectacle où 250 personnes, sous la conduite de Mme GUELY ont déambulé dans les ruelles de Turenne.

. Le groupe folklorique est presque devenu une tradition et le parvis de l'église a accueilli près de 300 personnes qui ont applaudi avec enthousiasme aux prouesses de la troupe de très haute qualité en provenance d'Ukraine.

. Le concert de guitare, Ch. RASQUIER a donné un concert plein de finesse et de sensibilité. Il méritait assurément une assistance plus nombreuse.

. Le vide grenier à Turenne Gare organisé avec Foires et Festivités a rassemblé une quarantaine d'exposants sur un lieu bien approprié et les nombreux visiteurs et acheteurs ont fait de cette journée une réussite à renouveler à coup sûr.

. Bien sûr vous avez apprécié comme nous les superbes images de la Carte aux Trésors qui ont parfaitement mis en valeur notre village. Nous n'y sommes certes pour rien mais ça fait quand même bien plaisir. Vous aurez aussi noté en début de saison sur FR3 le reportage sur la vicomté : là nous y sommes un peu pour quelque chose.

Voilà une saison bien remplie, mais terminée et d'ores et déjà nous préparons la prochaine où nous aurons encore besoin de votre aide. Enfin un grand MERCI à toutes celles et à tous ceux qui nous ont aidés quelle que soit l'aide que vous nous avez apportée.

Le Président,
Yves GARY

- TURENNE FOIRES ET FESTIVITES.

Plusieurs manifestations organisées par Turenne Foires et Festivités ont animé la commune au cours de cette année : les unes équilibrant les autres, le solde est positif.

Il est vrai que les membres du bureau, les bénévoles, bien épaulés par la municipalité, y ont mis toute leur énergie.

Il faudrait quand même que plus de commerçants et d'artisans participent aux réunions. C'est l'occasion de se faire connaître, de faire part de ses désirs, d'échanger ses opinions, de faire en sorte que ces journées d'animation soient encore plus réussies.

J'avais accepté de reprendre la présidence afin de relancer la foire du 8 Mai sachant que ce rôle ne serait pas très compatible avec mon travail.

Mais il fallait que la foire continue et "former" la nouvelle équipe.

Ca y est : mission accomplie. La relève est assurée, et j'ai confiance en eux.

.../...

- TURENNE FOIRES ET FESTIVITES (suite)

Le bureau a été remanié lors de l'assemblée générale du 13 octobre :

- Président : M. Olivier TZATCHEV
- Vice-Président : Mme Catherine DELGOULET
- Secrétaire : Mme Christine PRADAL
- Vice-Secrétaire : Mme Agnès MAGNAUDET
- Trésorier : M. Jean-Pierre RAUDIN
- Vice-Trésorier : Mme Sylvie PESTOURIE

Un rallye promenade, suivi d'un confortable pique-nique et d'une balade à l'Oeil de la Doue, a été organisé en Septembre pour remercier tous les bénévoles. Cette journée très réussie a ravi tous les participants.

La Présidente,
Catherine DELGOULET



LE NOUVEAU BUREAU :

Nous avons l'intention de reconduire voire d'améliorer les animations de l'année écoulée.

Animations prévues :

- **Concours de belote le 6 Janvier 2001**
- **Randonnée pédestre, équestre, VTT en collaboration avec le S.I. début Avril 2001**
- **Foire du 8 Mai**
- **Fête votive les 7 & 8 Juillet 2001**
- **Vide grenier à Turenne Gare le 19 Août 2001 avec le Syndicat d'Initiative**

L'animation du village nous tient à coeur, un village sans fête est un village sans vie mais ces manifestations ne peuvent exister qu'avec l'aide de nombreux bénévoles. Bien sûr des bénévoles nous en avons déjà; depuis l'an dernier nombreux sont les nouveaux qui sont venus nous rejoindre mais, comme vous le savez, il faut beaucoup de monde en particulier pour la foire du 8 Mai.

Si la vie associative de votre village vous intéresse et nous n'en doutons pas, nous vous accueillerons avec grand plaisir, quel que soit le temps que vous puissiez y consacrer, même que quelques heures ou quelques jours par an, votre aide nous sera toujours précieuse en particulier pour certaines de ces animations. Vingt-trois personnes ont assisté à la réunion d'information du 10 Novembre 2000, où il en est ressorti de nombreuses prises de responsabilités de la part des personnes présentes pour soulager un peu le bureau. Nous vous en remercions.

En espérant que notre appel sera entendu et que vous serez nombreux à nous rejoindre, nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

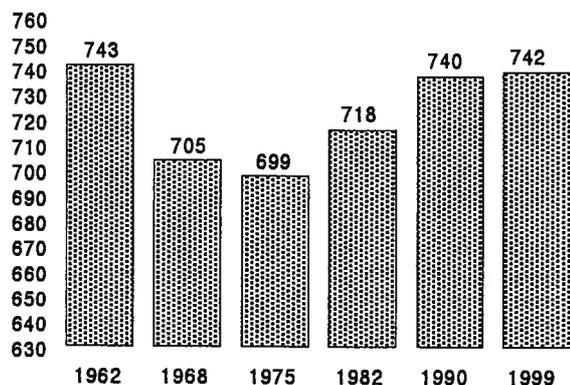
Le Président,
Olivier TZATCHEV

SYNTHESE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

Mars 1999

Au 8 mars 1999, Turenne compte 742 habitants (377 hommes et 365 femmes), soit une densité de 26 habitants au km². La population est pratiquement stable par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 2 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 43 habitants.

La population depuis 1962

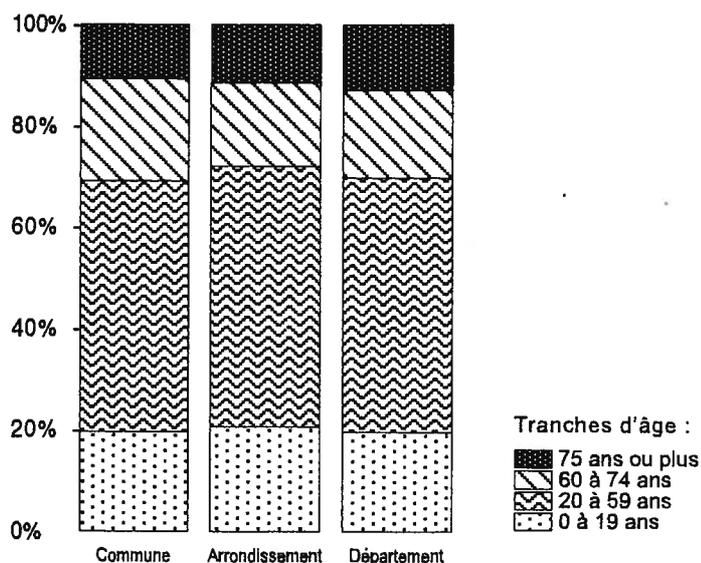


L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, le déficit naturel a été compensé par des arrivées de population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 61 naissances et 92 décès dans la commune ; le déficit naturel s'élève donc à 31 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 33 personnes.

Les jeunes et les seniors

La répartition entre jeunes et moins jeunes est à peu près la même que dans l'ensemble du département. Les 82 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 11,1 % de la population ; cette proportion est de 12,2% dans le département. Les 145 jeunes de moins de 20 ans représentent 19,5% de la population ; à comparer à 19,4% dans le département.



La population active

Parmi les 742 habitants de la commune, 307 personnes sont actives : 170 hommes et 137 femmes. Au moment du recensement, 26 de ces actifs cherchent un emploi et 281 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 78 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 203 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 195 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 53 275 personnes. Parmi elles, 5 957 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 11,2%. Dans le département, le taux de chômage est de 10,2%.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	307	53 275	99 609
hommes	170	28 549	53 777
femmes	137	24 726	45 832
Population active ayant un emploi	281	47 100	89 023
salariés	203	39 053	72 533
non salariés	78	8 047	16 490
Chômeurs	26	5 957	10 160
Taux de chômage (%)	8,5	11,2	10,2

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

LA VIE DES COMMISSIONS

- COMMISSION LOISIR, CADRE DE VIE, VIE COMMUNALE.

- Maisons fleuries saison 2000.

“Les Maisons Fleuries 2000” sont de nouveau un cru de qualité; il nous est toujours difficile de faire un choix tant le fleurissement de notre commune s’améliore d’année en année. Douze maisons sont retenues pour le concours de la saison 2000 sur la trentaine que nous avons photographiées.

Les lauréats sont:

M. et Mme AELION L.	Le Bourg
M. et Mme CHAUZU J-L.	Le Bourg
M. et Mme CHAIDEYROU P.	Le Bourg
Mme CLERGEAU M.	Gernes
M. et Mme COURDURIE G.	Venayre
M. et Mme FIDALGO A.	Le Bourg
M. et Mme GOUYGOU G.	La Brunerie
M. et Mme MARTY P.	La Gare
M. et Mme MIRANDE C.	La Gare
M. et Mme NOUAL J-M.	Le Marchadiol
M. et Mme SOUSTRE J-P.	Bontemps
M. VERDIER P. et Mme MEYJONADE M-R.	Le Bourg

Nos félicitations à tous.

Michel RAGUENEAU

- LA COMMISSION SCOLAIRE.

Courant Juin, dans le cadre du Réseau Educatif Rural des écoles du Causse Corrèzien, les élèves de M. NOUAL ont rejoint durant quinze jours le lac du Causse, en classe de découverte.

Un vernissage de l’exposition des travaux réalisés avait lieu à l’école de Turenne où chacun pouvait les admirer.

En soirée, un spectacle organisé par les maîtres, les aides-maternelles et les enfants nous conviaient à de bons moments d’animations des plus variés tels que : danses, chants... et la présence d’un prestidigitateur fort étonnant et captivant, mobilisait l’attention de l’assistance.

Le spectacle terminé, Monsieur le Maire adressait un discours à M. NOUAL à l’occasion de son départ à la retraite. Il évoqua sa carrière de trente années d’instituteur, puis directeur dans notre école. Ce fut ensuite la remise des cadeaux auxquels s’étaient joints ses collègues et les élèves.

A notre tour, nous formulons nos meilleurs souhaits de bonne retraite à M. NOUAL.

A minuit, le traditionnel Feu de St Jean s’embrasait à la grande joie des enfants.

Mlle COMBES lui succède. Nous lui adressons nos vœux de bienvenue.

Rentrée scolaire 2000 - 2001

62 élèves fréquentent le groupe scolaire de Turenne (inscriptions en Janvier en classes maternelles comprises). Ils se répartissent ainsi :

- Cycle III : 20 élèves.

Mlle COMBES, professeur des écoles, directrice, à la charge du bon fonctionnement de l’établissement.

- Cycle II : 23 élèves.

Mlle THUILLIER (remplaçante de Mme GRASSET) professeur des écoles est secondée par Mlle BOULESTEIX en qualité de CES.

- Cycle I : 19 élèves.

Nous accueillons des enfants des communes voisines en classe maternelle.

3 enfants de Ligneyrac - 4 enfants de Nazareth - 4 enfants de Noailhac
en plus des 8 enfants de Turenne

Mme SAUVEZIE en est leur professeur des écoles, assistée de Mmes BOYER et TRONCHE, aides-maternelles.

Mme GAUMOND en assure la restauration. Les tâches ménagères sont confiées à Mme MARRACHO.

Mme TOLSTAKOJINE participe au service des repas, à la surveillance et l’entretien du réfectoire.

La commune a décidé de changer les baies vitrées des classes du 1er étage, ces dernières dataient de l’époque de la construction de l’école, elle a pour ce faire bénéficié d’une subvention du Conseil Général.

Brigitte CASTANET

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 MARS 2000

* Compte administratif 1999 (Budget principal) :

- Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 1999.

- Résultat de l'exercice 1999 :

Investissement : Déficit de 417.143,89 F (à reporter)
Fonctionnement : Excédent de 779.043,05 F

- Résultat de clôture 1999 :

Investissement : Déficit de 760.908,56 F
Fonctionnement : Excédent de 1.734.502,29 F

- Affectation des résultats :

Résultats de fonctionnement à affecter : 1.734.502,29 F
Réparti de la façon suivante :
- Besoin de financement de la Sec. d'investissement : 828.767,56 F
- Reste sur excédent de fonctionnement à reporter : 905.734,73 F

* Compte administratif 1999 (Budget assainissement) :

- Résultat de clôture :

En fonctionnement : Excédent de 81.369,18 F
En investissement : Déficit de 59.428,37 F (déficit à reporter)

- Affectation des résultats :

Résultat de fonctionnement à affecter : 81.369,18 F
- Compte 106 - Investissement : Réserves : 11.511,37 F
- Reste sur excédent de foncion. reporté : 69.857,81 F

* Budget 2000 :

- Monsieur le Maire présente le projet de BUDGET pour 2000.
Après examen et discussion, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

* Budget principal :

- En fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes, et s'élève à la somme de :
4.685.430,00 F

- En investissement, il s'équilibre en dépenses et en recettes, et s'élève à la somme de :
3.723.369,00 F

* Budget assainissement :

- La section de fonctionnement (exploitation) s'élève à la somme de : **117.773,00 F** et s'équilibre en dépenses et en recettes.

- La section d'investissement s'élève à la somme de : **294.264,00 F** (reports inclus).

- Les taux de base des impôts n'ont pas été modifiés.

- Les subventions suivantes ont été votées :

- Comité Foires et Festivités (subv. exceptionnelle) : 2.000,00 F
- Société de chasse de Gernes : 600,00 F

Séance du 23 JUIN 2000

* **Projet immobilier : Boulangerie.**

- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes propositions pour l'implantation d'une éventuelle boulangerie. Plusieurs solutions sont à étudier (Etude sur le bâtiment de la Poste).

* **Gîte d'Etape :**

- Après un certain nombre de retards, les travaux vont enfin pouvoir commencer cet été, pour une mise en service au printemps prochain.

* **Eclairage site :**

- Plusieurs essais pour la mise en lumière du château ont été effectués.

* **Délibérations diverses :**

- Schéma Directeur du Pays de BRIVE :

M. Yves GARY, Conseiller Municipal, expose au Conseil Municipal ce que représente le Schéma Directeur du Pays de BRIVE. Celui-ci est composé d'un rapport de présentation, d'une carte de destination des sols et de la carte de servitude. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, APPROUVE le Schéma Directeur du Pays de BRIVE.

- Pays de la Vallée de la Dordogne :

Le Conseil Municipal,
Considérant l'avancée des travaux auxquels il participe quant au schéma Directeur du Pays de BRIVE et à l'avant projet de Communauté d'Agglomération autour de la Ville de BRIVE,
Considérant que la Commune de TURENNE fait naturellement partie tant sur le plan économique que culturel, de la zone d'attraction de BRIVE,
- ne souhaite pas faire partie du périmètre d'étude du pays de la Vallée de la Dordogne.

- Agglomération de BRIVE :

Le Conseil Municipal, décide :
- d'adopter les statuts du Syndicat d'études pour un projet d'agglomération et une future communauté d'agglomération.
- de procéder à l'élection de ses représentants au Comité Syndical,
- M. Y. GARY, élu délégué titulaire.
- M. A. SOULARUE, élu délégué suppléant.

- Jury d'Assises :

Trois personnes ont été désignées, par tirage au sort, pour figurer sur la liste préparatoire du Jury d'Assises pour l'Année 2001.
- Mme GREFFET Monique, "Au Bourg".
- Mme LOISY Marcelle, "Au Chauzenel".
- Mme TOLSTAKOJINE Lucette, "Rue Droite".

- Adhésion au Syndicat Mixte de l'Aire de CRESSENSAC :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,
APPROUVE l'adhésion au Syndicat Mixte de l'Aire de CRESSENSAC.

- Les subventions suivantes ont été votées :

- Club "Les Viscomtins" : 1.000,00 F
- La S.P.A. : 200,00 F

Séance du 18 SEPTEMBRE 2000

* Plan d'aménagement du Bourg :

- Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du projet de contrat financier établi sur la base des dernières estimations de l'Agence URBANE.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal ACCEPTE le calcul des participations financières réparti sur les trois années 2000 - 2001 et 2002.

- Situation budgétaire :

Le Conseil Municipal prend connaissance de la situation budgétaire de la Commune (du 01 Janvier au 18 Septembre 2000) aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

* Délibérations :

- Le Conseil Municipal décide d'effectuer un virement de crédits (Budget Assainissement).

Art. 606 - Fourniture de Voirie	- 13.000 F
Art. 615 - Redevance SNCF	
Canalisation assainissement	+ 13.000 F

- Renouvellement du Contrat C.E.S. :

Le Conseil Municipal décide de prolonger de 6 MOIS le contrat C.E.S. de Mme Chantal BOULESTEIX (aide institutrice) du 1er Octobre 2000 au 31 Mars 2001.

- Le Conseil Municipal décide d'embaucher, à durée indéterminée, M. Patrice BENOIT, agent contractuel, et ceci à compter du 1er Janvier 2001.

* Questions diverses :

- Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée d'un courrier de M. le Directeur de la POSTE adressé à M. J.F. DESPINEY, suite à la pétition signée par de nombreux habitants de Turenne et relative aux modifications intervenues au bureau de Turenne.

Monsieur le Maire confirme qu'il a reçu de la Direction de la Poste des assurances quant au maintien du bureau de Turenne.

Le Conseil Municipal prend bonne note du fait que, compte tenu du volume de l'activité dudit bureau, un seul agent est nécessaire et peut assurer des horaires d'ouverture acceptables.

- Exposé de Mme B. CASTANET, Adjoint :

- Effectif à la rentrée scolaire de Septembre 2000 : 62 élèves.

Pour la maternelle :

4 enfants venant de Jugeals-Nazareth
3 enfants venant de Ligneyrac
4 enfants venant de Noailhac

Le coût de la carte de Transport Scolaire (année scolaire 2000/2001) par trimestre est de 274 F pour le collège et le lycée.

Pour le primaire :	Commune	: 144 F
	Famille	: 130 F

- Un courrier doit être adressé à M. DASCHIER, de la SIRTOM, pour ACCORD en vue d'effectuer la collecte des ordures ménagères une fois par semaine pour les villages de Billet, La Vigère, Gondres, La Bouzonie et Russac.

SYNTHESE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION Mars 1999 (suite)

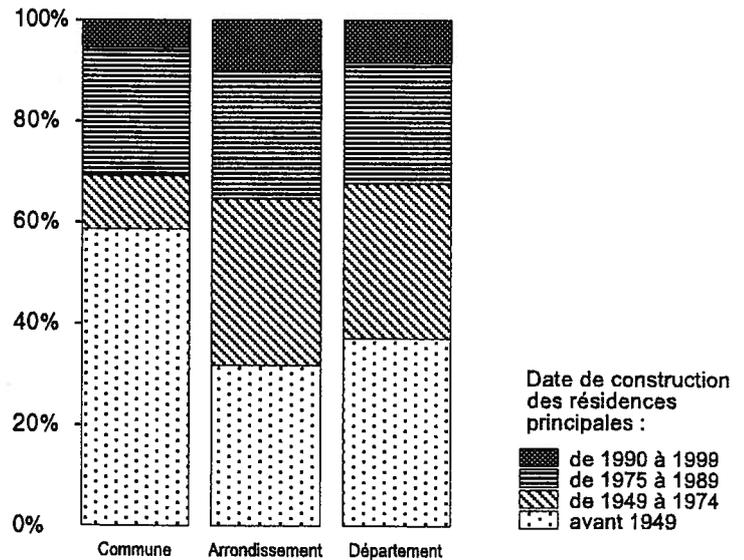
Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Nombre d'actifs travaillant	86	165	30
Pourcentage d'actifs travaillant	30,6	58,7	10,7

Source : Insee, recensement de la population 1999

Le neuf et l'ancien

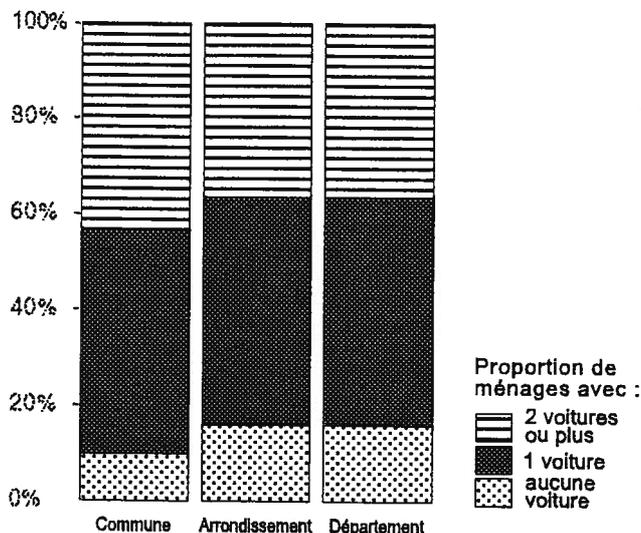
La commune comprend 440 logements : 298 résidences principales et 116 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 26 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est très ancien : 155 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 35,2%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 63,7% dans l'arrondissement et de 57% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Les propriétaires et les locataires

Il n'y a aucun immeuble collectif, la quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles. La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 79,5% des ménages.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements : la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche et possèdent le chauffage central ou électrique.

L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est élevé : 30 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 89,9% ; dans le département, cette proportion est de 83,6%.